Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 49 (1920)

Heft: 5

Artikel: Les travaux manuels dans le canton de Fribourg

Autor: Genoud, L.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1039114

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XLIXme ANNÉE. N° 5. 1er MARS 1920.

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 4 fr. ; par la poste : 20 ct. en plus. — Pour l'étranger : 5 fr. — Le numéro : 25 ct. — Annonces : 40 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. le Dr Julien Favre**, *professeur à l'Ecole normale*, **Hauterive-Posieux.** Les articles à insérer dans le N° du 1er doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent, et ceux qui sont destinés au N° du 15, avant le 3 du même mois. Les travaux de la Partie pratique doivent être adressés à M. Firmin Barbey, inspecteur scolaire, à Fribourg.

Pour les annonces, écrire à *M. L. Brasey, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg*, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'*Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.*

***Le Bulletin pédagogique** paraît le 1er et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où il ne paraît qu'une fois.*

SOMMAIRE. — *Les travaux manuels dans le canton de Fribourg. — Billet de l'instituteur. — Rapport de la commission de refonte du « Livre de lecture » du degré moyen. — Partie pratique. — Petite correspondance. — Echos de la presse. — Bibliographie. — Chronique scolaire. — L'année liturgique en images. — Avis.*

Les travaux manuels dans le canton de Fribourg

En 1888, il y eut à Fribourg un cours de travaux manuels organisé par la Société suisse des travaux manuels, et dont le directeur fut M. Strubin, maître primaire à Bâle.

Ce cours était fréquenté par nombre d'instituteurs fribourgeois. On pouvait espérer qu'il en resterait quelque chose. Hélas ! les travaux manuels, tels qu'ils avaient été enseignés au cours de 1888, ne furent introduits qu'à l'Orphelinat de Fribourg et à Morat.

Après 30 ans, le corps enseignant de la ville de Fribourg s'est préoccupé de cette question, et dans une conférence tenue le 6 juin 1919, a entendu un rapport très intéressant d'un collègue, M. Fidèle Delabays, aujourd'hui professeur au Technicum. La conférence a voté les conclusions suivantes :

1. Les travaux manuels concourent efficacement au développement intégral et harmonique de l'enfant et contribuent à éveiller ses aptitudes intellectuelles et corporelles. En conséquence, leur introduction à l'école primaire doit être encouragée.

2. L'enseignement des travaux manuels doit être basé sur les mêmes principes généraux que l'enseignement des autres branches du programme. Il doit être intimement lié à l'enseignement du dessin et des formes géométriques. Il est très utile aussi dans l'enseignement de l'arithmétique, de la géographie et des sciences naturelles.

3. Dans le but de donner aux jeunes gens l'idée et le goût des métiers, l'introduction des travaux manuels à l'école est particulièrement à recommander dans les villes. A Fribourg, une classe devrait être organisée en faveur des élèves qui, tout en ayant achevé leur programme primaire et atteint l'âge de libération scolaire, n'ont pas l'intention de continuer leurs études dans une classe supérieure. Les garçons peu doués y trouveraient une excellente préparation pour leur entrée en apprentissage.

4. Le dessin pourrait être développé encore davantage en lui donnant une tendance professionnelle toujours plus marquée.

5. Afin de donner aux élèves le goût des métiers, des conférences pourront être faites de temps en temps dans les classes. La visite de certains ateliers, ceux du Technicum en particulier, est à recommander.

Nous avons tout lieu d'espérer que ces vœux ne resteront pas lettre morte, car la Direction de l'Instruction publique se préoccupe aussi aujourd'hui de cette question, d'autant plus que le Grand Conseil a accepté, dans sa session de novembre, une motion de M. le député Dr Clément, libellée comme suit :

« Pour réagir contre la défaveur croissante qui, chez ceux-là mêmes qui l'exercent, s'attache au travail manuel et le maintenir en légitime estime et honneur; pour tenir compte, d'autre part, de l'insécurité économique et sociale actuelle et armer pour la lutte de la vie les candidats aux carrières libérales, le Grand Conseil invite le Conseil d'Etat à étudier l'introduction pour tous les étudiants du collège Saint-Michel (littéraire, scientifique) de leçons pratiques telles que chaque élève, à la fin de ses écoles, soit apte à exercer, au besoin, un métier manuel quelconque, à sa convenance. »

Dans l'exposé de sa motion, M. le Dr Clément nous a donné, en faveur de l'introduction du principe de l'énergétique dans l'enseignement classique, des arguments que je tiens à vous signaler.

« Les candidats aux carrières libérales, a dit M. le député Dr Clément, sont trop exclusivement des intellectuels, ils sont maintenus dans un cadre artificiel, dans lequel on leur épargne trop souvent, non seulement les soucis de la vie, mais le sens et le contact des réalités. Il me semble que ces jeunes gens, chargés de leur programme scientifique, sont peu armés pour la vie réelle

et qu'ils sont aisément désemparés aux heures de crises sociales; aussi se forme-t-il, de plus en plus nombreux, un prolétariat de la pensée. »

M. Clément voudrait aussi voir remonter l'estime générale en faveur du travail manuel et a démontré éloquemment combien l'union de la culture de l'esprit avec le travail manuel est une ancienne et sainte tradition : « Jésus-Christ, le charpentier; saint Paul, le tisserand; les fondateurs des grands Ordres religieux, saint Benoît, saint Bernard. C'est surtout pendant les vacances que les étudiants devraient s'occuper de travaux manuels. »

Que les fils de campagnards ne craignent pas de déchoir en redevenant des cultivateurs; que les citadins apprennent des travaux de quelque métier. Que dans les familles les fils sachent se rendre utiles dans les travaux d'intérieur sans penser déroger par là à leur dignité d'étudiant. En résumé, le motionnaire a déclaré que, si la spécialisation des études classiques convenait aux temps nouveaux, les temps troublés actuels exigent une autre méthode, et cette méthode n'est pas une innovation, mais la reprise d'une vieille tradition. On a parlé d'une vague de paresse qui passe sur le monde. Il importe de lui opposer un effort plus intense des laborieux, de ceux qui sont convaincus de la nécessité et de la grandeur du travail. On peut, sans abréger sa vie, consacrer au travail un nombre d'heures sensiblement supérieur à celui de la règle des trois huit.

« Pour conclure, dit M. Clément, au milieu de chaleureux bravos, ma proposition, si elle était admise, serait une mesure de prévoyance pour les étudiants, et, en même temps, un puissant moyen de réabilitation du travail manuel et une affirmation de solidarité et de fraternité entre des modes de travail qui ne s'excluent pas, mais se complètent mutuellement entre le travailleur de l'esprit et les travailleurs de la terre et de l'atelier. »

M. le conseiller d'Etat Perrier, président du gouvernement, a accueilli avec plaisir cette intéressante motion. Il pense qu'on doit améliorer les méthodes par trop livresques de l'enseignement, pour mieux orienter les enfants vers leur carrière professionnelle; à la campagne, vers l'agriculture; dans les villes, vers les métiers. Trop d'élèves entrent dans les collèges classiques qui devraient être dirigés vers les carrières manuelles, pour leur plus grand intérêt et pour celui du pays tout entier. D'ailleurs, dit M. Perrier, l'homme n'est pas complet s'il ne sait pas travailler de ses mains. Le travail manuel équilibre les facultés cérébrales et physiques. Le travail donne du coup d'œil, exerce la dextérité, la constance, le sens de l'ordre. La portée de la motion Clément est donc très grande. C'est pourquoi le Conseil d'Etat étudiera cette motion comme une idée.

Des bravos accueillirent encore ces paroles. Les orateurs qui suivirent préconisèrent l'introduction du principe de l'énergétique à tous les degrés de l'enseignement.

Nous pouvons donc espérer que le Conseil d'Etat du canton de Fribourg va donner un solide coup de barre du côté de l'enseignement des travaux manuels aux divers degrés de l'école.

J'ai été si heureux du résultat de cette discussion que j'ai cru de mon devoir de vous la signaler. L. GENOUD.

Billet de l'instituteur

Je rencontrai l'autre jour mon ami Dujardin, jeune instituteur plein de promesses, installé depuis quelques mois dans un de nos coquets villages de la Gruyère.

Après les salamalecs d'usage, il me tint les propos que voici :

« L'enseignement n'est pas ce que j'avais rêvé. Quand, l'année dernière, j'étudiais la pédagogie sur les bancs de l'Ecole normale, je me représentais ma tâche comme une mission idéale pleine de douceur et de réconfort. Quelle œuvre plus belle que la formation d'un jeune cœur! Je voyais en imagination mes bambins, fascinés par ma parole, obéir joyeusement à mes désirs, s'appliquer à l'étude, parcourir avec entrain les programmes et emmagasiner mes leçons avec un insatiable appétit. Le jour de l'examen, je me les représentais déjà comme mon petit « jour de gloire ». Comment pourrait-il en être autrement? L'excellence de ma méthode et mon ardeur à la besogne me garantiraient contre tout échec.

C'était là le rêve; la réalité, hélas! fut bien différente. Mon premier jour d'école fut pour moi un véritable désenchantement. J'avais une cinquantaine d'élèves, ni plus bêtes, ni plus méchants qu'ailleurs; et pourtant je n'arrivais pas à les dominer, à imposer mon autorité. Les châtiments corporels me répugnaient, j'employai la persuasion, la bonté, je m'efforçai de capter l'affection, de toucher les cœurs, je fis appel à la raison, à l'honneur. Rien n'y fit. Pris individuellement, mes élèves paraissaient me comprendre; à peine étaient-ils réunis, les bons sentiments se volatilisaient. Bref, je n'ai pas été compris; je suis forcé d'avouer mon insuccès et me voilà, allant de concours en concours, en quête d'une classe plus facile à diriger. »

— « Cher ami, lui répondis-je, vos doléances ne m'étonnent point. Quel est le jeune maître qui n'a pas louvoyé un certain temps avant de trouver définitivement sa voie? Vous faites maintenant votre véritable apprentissage de l'enseignement. C'est en geignant que le mitron s'habitue au pétrin. L'autorité s'acquiert par un long et patient exercice. Vous n'avez pas réussi jusqu'à ce jour, dites-vous, c'est qu'il y a dans votre moteur ce qu'on appelle des « ratés ». Il lui manque, je suppose, un peu de cette essence qui a nom *la*